

17 juin 2022 -16:27

Appartient à [Conseil des ministres du 17 juin 2022](#)

Accords de coopération émissions et pollution atmosphérique

Sur proposition de la ministre de l'Environnement Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a approuvé deux avant-projets de loi et un projet d'accord de coopération relatifs à la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques transfrontaliers.

Il s'agit de deux accords de coopération visant à réduire les émissions et la pollution atmosphérique. Ils font suite à une demande régionale et visent d'une part à répartir les efforts entre les régions et d'autre part à responsabiliser le fédéral en ce qui concerne certaines mesures sectorielles pour lesquelles il est compétent.

Les mesures relevant des compétences de l'État fédéral concernent, d'une part, des normes de produits relatives aux véhicules et, d'autre part, certains aspects fédéraux de la fiscalité des carburants et des transports.

Concrètement, sont approuvés :

- l'avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques
- le projet d'accord de coopération relatif au protocole de Göteborg révisé
- l'avant-projet de loi portant assentiment au projet d'accord précité

Les avant-projets sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole
adrien.volant@khattabi.fed.be